

PETIT GUIDE DU LYCÉEN D'AUBRAC

Ce carnet de correspondance est un document officiel qui permet de justifier de votre identité au sein du lycée. Vous devez toujours l'avoir en votre possession et le présenter à l'adulte présent à la grille pour rentrer dans le lycée et à tout adulte qui vous le demande.

Quand ...	Vous devez / Vous pouvez
<i>Je suis absent</i>	Dans la mesure du possible, un responsable doit prévenir la vie scolaire par téléphone, ou via Pronote. Il est cependant impératif de déposer un justificatif d'absence signé par un responsable légal dès votre retour au lycée avant la 1 ^{ère} heure de cours.
<i>Je suis dispensé d'EPS par mon médecin</i>	Vous devez fournir la dispense du médecin à l'infirmier et à votre professeur d'EPS. L'infirmier se chargera de prévenir la vie scolaire.
<i>J'ai perdu mon carnet (idem pour la carte de cantine)</i>	Vérifier auprès de la vie scolaire s'il n'a pas été retrouvé. Sinon, il faut en acheter un nouveau à l'intendance (selon le tarif voté en CA et visible au secrétariat d'intendance).
<i>Je suis présent au lycée mais je ne me sens pas bien</i>	En aucun cas, vous ne devez quitter le lycée sans autorisation. Demandez l'autorisation au professeur de vous faire accompagner à l'infirmerie, c'est l'infirmier scolaire qui prendra la décision d'appeler vos parents ou non. Si l'infirmier n'est pas là, la vie scolaire prendra le relais. A noter que des protections hygiéniques sont disponibles à plusieurs endroits dans le lycée.
<i>Je souhaite prendre contact avec un personnel du lycée</i>	Vous pouvez utiliser la messagerie de l'ENT. En aucun cas vous devez déranger un professeur durant une heure de cours pour poser une question.
<i>Je suis absent lors d'une évaluation</i>	Si vous êtes absent lors d'une évaluation, vous avez l'obligation de justifier votre absence. Se référer au projet d'évaluation voté en CA.
<i>Je suis mis en retenue par un professeur ou un personnel</i>	La retenue sera visible sur Pronote. Si jamais vous n'êtes pas présent, la retenue sera doublée. Si vous êtes de nouveau absent, vous serez sanctionné.
<i>Je m'interroge sur mon projet d'orientation</i>	Vous pouvez prendre rendez-vous avec la psyEN (voir page 3) pour évoquer les possibilités que vous avez. Il est important de se signaler tôt dans l'année si vous souhaitez demander une réorientation. Des mini-stages dans certaines filières peuvent vous être proposés, il faut pour cela se manifester auprès de votre professeur principal qui fera le lien avec le CPE référent.
<i>Je travaille beaucoup mais cela ne se voit pas dans mes notes</i>	Il est important de se manifester auprès d'un adulte référent (PP, CPE, profs, AED) pour qu'une aide vous soit apportée.
<i>Je rencontre des problèmes</i>	Vous ne devez jamais rester seul face à des problèmes, qu'il soit en lien avec le lycée ou non, rapprochez-vous d'un adulte référent, qui saura vous indiquer vers qui vous tourner en fonction de la situation.
<i>Je suis assidu, je travaille, et j'adopte un bon comportement</i>	Vous serez alors en réussite, et vous aurez toutes vos chances pour poursuivre vos études dans la filière de votre choix. Votre réussite ne dépend que de vous.

À QUI S'ADRESSER ?

<p>Service sociale en Faveur des Elèves Mme Lamairia Au lycée le Lundi, Mardi et un Mercredi sur 2</p>	<p>Disponible avec ou sans rendez-vous. Les missions : apporter un soutien, une écoute, des conseils, un accompagnement aux élèves visant à favoriser leur réussite scolaire et éducative.</p>
<p>Service infirmier M.Wolf Présent tous les jours au lycée</p>	<p>Accueil et écoute des élèves, assure une consultation infirmière, procurer des soins, prévenir les risques sur la santé physique et mentale. Participe aux soins d'urgences. Oriente vers les acteurs sanitaires compétents. Centralise les dispenses d'activité physique.</p>
<p>Service d'aide psychologique et à l'orientation (Bâtiment C) Mme Ganet Présent deux après-midi par semaine</p>	<p>Prise de rendez-vous auprès de la vie scolaire pour un rdv au lycée ou au 01/48/44/49/71 pour un rdv au CIO de Pantin. Entretien individuel, écoute, soutien, aide à la construction de projet, prévention et remédiation du décrochage scolaire...</p>
<p>Service d'intendance M.Richard (Gestionnaire) Mme Bardera, M.Soubrand Présents tous les jours au lycée</p>	<p>Questions vis-à-vis de la demi-pension, du paiement de la bourse, de la cantine Achat d'un nouveau carnet, carte de cantine. Mode de règlement accepté : espèces, chèque</p>
<p>Secrétariat de direction Mme Jaffray Présente tous les jours au lycée</p>	<p>Disponible pour le dépôt du dossier de bourse, questions administratives. Pour un certificat de scolarité (avec accord du CPE).</p>
<p>Bureau DDFPT (<i>Directrice Déléguée aux Formations Professionnelles et Techniques</i>) Mme Boukhtini Mme De Almeida Présentes tous les jours au lycée</p>	<p>Toute demande par rapport au PFMP, tenue professionnelle, conventions de stage. Réinitialisation des codes ENT</p>
<p>Service de Vie scolaire L'équipe d'Assistants d'éducation (AED) Mme Greiner, M.Barguès (CPE) Ouvert tous les jours de 7h45 à 18h15</p>	<p>Se rendre au bureau de la vie scolaire pour justifier ses absences (en dehors de ses heures de cours). Disponible pour les élèves pour tout ce qui est : écoute, soutien, renseignements, accompagnement, prévention, prêt de matériels (raquettes, ballons, jeux). La vie scolaire ne fait pas de billet de retard.</p>
<p>Représentants des élèves Conseil de Vie Lycéenne (CVL) Maison des Lycéens (MDL) (Liste affiché dans le hall)</p>	<p>Les élèves du CVL sont ceux qui siègent au conseil d'administration du lycée. Vous pouvez vous rapprocher d'eux pour toutes demandes. La maison des Lycéens proposent des temps forts et des projets tout au long de l'année afin d'animer le lycée. N'hésitez pas à vous rapprocher de vos représentants pour faire entendre votre voix. Les élections du CVL se déroulent mi-octobre.</p>